

Versailles, le 23 septembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Covid : ouverture de deux centres de dépistage permanents dans les Yvelines

Afin de faciliter l'accès aux tests, deux centres de dépistage et de diagnostic covid permanents ont ouvert dans les Yvelines, lundi 21 septembre, grâce à l'action de la délégation départementale de l'agence régionale de santé (DT ARS) :

- Un centre sur la commune de Trappes, situé 2 allée Antoine de Saint-Exupéry ;
- Un centre sur la commune de Mantes-la-Jolie, situé 10 avenue Roosevelt.

Ces 2 centres sont ouverts 6 jours sur 7 sur une plage horaire de 8h à 14h, sans rendez-vous, réservée uniquement aux publics prioritaires :

- Les personnes disposant d'une prescription médicale pour la réalisation d'un examen par RT-PCR et ayant déclaré des symptômes compatibles avec la covid-19 ou encore les cas « contact » à risque, notamment ceux ayant été contactés par la caisse nationale d'assurance maladie dans le cadre du contact-tracing ;
- Les professionnels de santé des établissements de santé, établissements médico-sociaux ou intervenant à domicile.

De 14h à 19h, les centres seront ouverts à toute la population sans rendez-vous.

Durant les quinze premiers jours de fonctionnement, seules les plages réservées aux personnes prioritaires seront ouvertes, afin de permettre aux laboratoires d'assurer une montée en charge progressive de leur activité.